



**PROCÈS VERBAL DE  
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE  
DE SES  
DU JEUDI 4 AVRIL 2013**

SES, Société Anonyme  
R.C. Luxembourg B 81.267  
Château de Betzdorf  
L-6815 Betzdorf

**Bureau:** M. René STEICHEN, Président  
M. Pierre MARGUE, Secrétaire  
Mme Anne REULAND, Scrutateur  
M. Carlo MATAGNE, Scrutateur

\*\*\*\*\*

## Procès Verbal

**de l'Assemblée Générale Annuelle de SES convoquée le jeudi 4 avril 2013 à 10 heures 30 au Château de Betzdorf.**

La séance est ouverte à 10 heures 35 par Monsieur René Steichen, Président du Conseil d'Administration qui souhaite la bienvenue à tous les participants à cette Assemblée Générale Annuelle.

Monsieur le Président expose et l'Assemblée constate que:

- I. La présente Assemblée a pour ordre du jour:
  1. Liste de présences, quorum et adoption de l'ordre du jour
  2. Désignation d'un secrétaire et de deux scrutateurs
  3. Présentation par le Président du rapport d'Activités du Conseil d'Administration
  4. Présentation des principaux développements de la société pendant l'année 2012 et perspectives
  5. Présentation des résultats financiers pour l'exercice 2012
  6. Présentation du rapport du réviseur d'entreprises
  7. Approbation du bilan au 31 décembre 2012 et du compte de profits et pertes pour l'exercice 2012
  8. Décision sur l'affectation du résultat net de l'exercice 2012
  9. Transferts entre comptes de réserves
  10. Décharge à donner aux administrateurs
  11. Décharge à donner au réviseur d'entreprises
  12. Election statutaire du réviseur d'entreprises pour l'année 2013 et fixation de sa rémunération
  13. Résolution permettant à la société l'acquisition de ses propres FDRs et/ou actions de la catégorie A ou B
  14. Nomination de six membres du Conseil d'Administration pour une durée de trois ans
  15. Fixation de la rémunération des membres du Conseil d'Administration
  16. Divers
- II. Conformément aux dispositions légales, les actionnaires ont été convoqués par le Président du Conseil d'Administration par lettre recommandée en date du 28 février 2013.



- III. Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence laquelle, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et les membres du Bureau restera annexée en copie à l'original du présent procès-verbal.

Resteront également annexées à l'original des présentes les procurations des actionnaires représentés après avoir été paraphées et validées par les membres du Bureau.

- IV. Lors de l'ouverture de la séance, il résulte de cette liste de présence que sur les 337.600.000 actions de la catégorie A et les 168.800.000 actions de la catégorie B représentant l'intégralité du capital social, 337.163.410 actions de la catégorie A et la totalité des actions de la catégorie B sont présentes ou représentées. Les 4.875.016 FDRs détenus par SES ne participeront pas au vote.
- V. L'Assemblée est par conséquent régulièrement constituée pour délibérer valablement sur son ordre du jour.

\* \* \*

#### **1. Liste de présences, quorum et adoption de l'ordre du jour**

Les actionnaires prennent acte que plus de la moitié des actions de la catégorie A et toutes les actions de la catégorie B sont représentées, de sorte que conformément à l'article 24 des statuts, l'Assemblée peut valablement délibérer. L'ordre du jour reproduit sur la lettre de convocation du Président du Conseil d'Administration envoyée aux actionnaires le 28 février 2013 est adopté à l'unanimité. La lettre de convocation a été accompagnée de l'ensemble de la documentation de référence y inclus les projets des résolutions soumises aux actionnaires. Tous les documents ont pu être consultés aussi sur le site internet de SES [www.ses.com](http://www.ses.com).

#### **2. Désignation d'un secrétaire et de deux scrutateurs**

Monsieur le Président désigne Monsieur Pierre Margue comme secrétaire. Sur proposition du Président, l'Assemblée choisit Madame Anne Reuland et Monsieur Carlo Matagne comme scrutateurs.

#### **3. Présentation par le Président du rapport d'activités du Conseil d'Administration**

Conformément à l'article 30 des statuts, Monsieur le Président présente le rapport d'activités du Conseil d'administration dans lequel les activités et l'évolution de la Société pendant l'année 2012 sont résumées. Ce rapport qui a été élaboré suivant les prescriptions de l'article 68 de la loi du 19 décembre 2002 sur le registre de commerce et des sociétés telle qu'elle a été modifiée a été envoyé aux actionnaires le 28 février





2013. Il a été intégré dans le rapport annuel de la société.

L'Assemblée prend acte du rapport d'activités du Conseil d'Administration.

#### **4. Présentation des principaux développements de la Société pendant l'année 2012 et perspectives**

Le Directeur Général, Président du Comité Exécutif décrit les principaux développements de la Société pendant l'année 2012 et les perspectives.

L'Assemblée prend acte du rapport donné par le Directeur Général.

#### **5. Présentation des résultats financiers pour l'exercice 2012**

Le Directeur Financier, Membre du Comité Exécutif explique et commente les résultats financiers de l'année 2012.

L'Assemblée prend acte du rapport donné par le Directeur Financier.

#### **6. Présentation du rapport du réviseur d'entreprises**

Conformément à l'article 29 des statuts, le rapport du réviseur d'entreprises Ernst & Young S.A., a été envoyé aux actionnaires avec la lettre d'invitation le 28 février 2013.

Ernst & Young déclare dans son rapport avoir examiné les comptes annuels et les comptes consolidés qui présentent sincèrement le patrimoine et la situation financière de la société. Monsieur Thierry Bertrand donne lecture du rapport du réviseur d'entreprises. L'Assemblée prend acte du rapport du réviseur externe en conformité avec l'article 30 des statuts.

#### **7. Approbation du bilan au 31 décembre 2012 et du compte des profits et pertes pour l'exercice 2012**

Le Président déclare que les bilans et les comptes de profits et pertes consolidés et de la SES S.A. ont été envoyés aux actionnaires le 28 février 2013 avec la lettre de convocation. Un résumé de ces documents est affiché permettant aux actionnaires d'avoir les chiffres de référence visualisés pour le vote d'approbation des comptes de l'exercice 2012.

Avec 501,088,394 voix contre 0 et 0 abstentions, l'Assemblée approuve le bilan et le compte de profits et pertes consolidé et le bilan et le compte de profits et pertes de la société SES S.A. arrêtés au 31 décembre 2012 tels qu'ils ont été envoyés aux actionnaires le 28 février 2013.

#### **8. Décision sur l'affectation du résultat net de l'exercice 2012**

Il est proposé à l'Assemblée d'approuver l'affectation du résultat net de l'exercice 2012



d'un montant de 395.089.476,39 EUR tel qu'envoyé aux actionnaires le 28 février 2013. Il est proposé de payer un montant total de 392.966.400 EUR comme dividende ce qui correspond à un montant de 0,97 EUR par action de la catégorie A et à un montant de 0,388 EUR par action de la catégorie B. Le dividende sera payé le 24 avril 2013.

Avec 501.088.394 voix contre 0 et 0 abstentions, l'Assemblée approuve l'affectation du résultat net de l'exercice 2012 tel que proposé.

#### **9. Transferts entre comptes de réserve**

Avec 501.088.394 voix contre 0 et 0 abstentions, l'Assemblée approuve les transferts proposés entre comptes de réserve comme indiqué aux points A à C dans le document envoyé aux actionnaires ensemble avec la lettre de convocation envoyée le 28 février 2013.

#### **10. Décharge à donner aux administrateurs**

En conformité avec les textes légaux et avec l'article 27 des statuts, l'Assemblée décide de donner décharge aux administrateurs avec 500.663.911 voix contre 107.849 et 316.634 abstentions.

#### **11. Décharge à donner au réviseur d'entreprises**

En conformité avec l'article 27 des statuts, et avec 500.663.911 voix contre 107.849 et 316.634 abstentions, l'Assemblée donne décharge au réviseur d'entreprises.

#### **12. Election statutaire du réviseur d'entreprises pour l'année 2013 et fixation de sa rémunération**

L'Assemblée décide avec 497.929.552 voix contre 2.838.829 et 320.013 abstentions de conférer à PricewaterhouseCoopers le mandat de réviseur d'entreprises pour l'exercice 2013 jusqu'à la prochaine Assemblée Générale et de fixer la rémunération du réviseur d'entreprises aux notes de frais et honoraires à établir par ce dernier, l'Assemblée ayant noté que le Comité d'Audit a approuvé à cet effet un budget des frais et honoraires pour le réviseur d'entreprises de 1.385.000 EUR.

#### **13. Résolution permettant à la société l'acquisition de ses propres FDR et/ou actions de la catégorie A ou B**

L'Assemblée décide d'approuver avec 500.889.930 voix contre 198.464 et 0 abstentions la résolution permettant à la société d'acquérir un maximum de 5.000.000 millions de ses propres FDR et/ou actions de la catégorie A , et un maximum de 2.500.000 de ses propres actions B. Le texte de la résolution a été envoyé aux actionnaires avec la lettre d'invitation le 28 février 2013.

La contre-valeur d'acquisition des actions de la catégorie A, et/ou des FDRs ne pourra pas être inférieure à 15 EUR ni supérieure à 30 EUR par action de la catégorie A ou FDR. La contre-valeur d'acquisition des actions de la catégorie B ne pourra pas être



inférieure à 6 EUR ni supérieure à 12 EUR par action.

#### **14. Election de six administrateurs pour trois ans**

Le Président explique les actionnaires sont invités à élire 4 administrateurs représentant les actionnaires de la catégorie A et 2 administrateurs représentant les actionnaires de la catégorie B pour une durée de trois ans.

Les noms et les CVs des 6 candidats proposés par le Comité de Nomination en vertu de l'article 9 des statuts ont été envoyés aux actionnaires avec la lettre d'invitation du 28 février 2013.

Le Président explique que Mme Tsega Gebreyes et Mr Romain Bausch remplaceraient Mr Terry Seddon et Mr Bob Ross qui ont tous les deux atteint la limite d'âge fixé dans le règlement interne et il remercie Mr Terry Seddon et Mr Bob Ross au nom de tous les actionnaires pour tous leurs efforts au profit de SES depuis leur élection en l'an 2005 respectivement 2007.

Le Président informe l'Assemblée que le résultat des élections sera communiqué dès qu'il sera disponible, probablement dans la demi-heure après l'Assemblée Générale.

#### **15. Fixation de la rémunération des membres du Conseil d'Administration**

Le Président se réfère à la proposition du Conseil d'Administration sur la fixation de la rémunération des membres du Conseil, telle qu'elle a été envoyée aux actionnaires avec la lettre d'invitation du 28 février 2013.

Il explique que la proposition approuvée par le Conseil d'Administration propose de maintenir la rémunération des administrateurs au même niveau qu'en 2012.

Avec 501.081.134 voix contre 7.260 et 0 abstentions, l'Assemblée approuve la proposition soumise par le Conseil d'Administration.

#### **16. Divers**

Plus aucun sujet n'étant abordé sous ce point, le Président suspend la séance pour permettre au bureau de l'Assemblée de procéder au décompte des voix exprimés pour la nomination des 6 administrateurs.

Après avoir levé la suspension de la séance, le Président proclame les résultats du vote émis sous le point 14.



Sont élus (dans l'ordre décroissant du pourcentage de voix favorables obtenues) parmi les actionnaires de la catégorie A :

	Votes pour	Votes contre	Pourcentage
Tsega Gebreyes	500.695.308	382.675	99.924 %
Jacques Espinasse	498.944.734	431.462	99.914 %
Romain Bausch	500.297.241	780.743	99.844 %
François Tesch	465.015.339	36.025.517	92.810 %




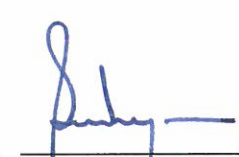
Sont élus (dans l'ordre décroissant du pourcentage de voix favorables obtenues) parmi les actionnaires de la catégorie B :

	Votes pour	Votes contre	Pourcentage
Marc Colas	497.951.238	3.126.745	99.376 %
Jean-Claude Finck	484.841.687	14.534.463	97.089 %

Le Président clôture l'Assemblée à 11 heures 55.

\* \* \*

Procès-verbal de l'Assemblée Ordinaire du 4 avril 2013, signé conformément à l'article 26 des statuts de la Société par :

			
René STEICHEN Président	Pierre MARGUE Secrétaire	Anne REULAND Scrutateur	Carlo MATAGNE Scrutateur